

Les décisions suivantes prises par le CA VB et applicables à partir de la saison 2013-2014 dans les séries nationales VB, ont été également approuvées par le CA AIF du 28 août 2013.

Elles sont donc d'application dans le championnat FVWB également. Ces décisions peuvent ou non différer des règles internationales de jeu et des textes qui figurent déjà dans les règlements de compétition.

1) Concernant nombre des officiels sur le banc Le nombre des officiels qui peuvent être sur le banc est limité à 4 ce sont : - le coach principal - l'assistant-coach (coach-adjoint) - le physiothérapeute / soigneur - le médecin

2) Concernant le nombre des libéros Jouer avec ou sans libéro n'est autorisé que dans la composition suivante de l'équipe, inscrite sur la feuille de match : - 6 joueurs/joueuses: 0 libéro - 7 joueurs/joueuses : 0 ou 1 libéro - 8, 9, 10, 11 ou 12 joueurs/joueuses : 0, 1 ou 2 libéros Jouer dans une composition différente, est considéré comme irrégulier.

3) Concernant la numérotation des tenues : la numérotation est maintenue de 1 à 18.